



Les émissions globales de gaz à effet de serre générées en 2014 par les activités du réseau diplomatique et consulaire du MEAE

Évaluées à 130 000 téqCO₂, elles se répartissent de la manière suivante :

Déchets

- 1%

Énergie

- 41%

Hors énergie

- 10%

Intrants

- 4%

Fret

- 5%

Immobilisations

- 10%

Déplacements

- 29%